

Fiche de registre de l'activité de suivi des patients

(Reprise de l'activité 1 de la liste des activités)

Date de création de la fiche	01/07/2018
Date de dernière mise à jour de la fiche	
Nom du responsable conjoint du traitement (dans le cas où la responsabilité de / ce traitement de donnée est partagée avec un autre organisme)	
Nom du logiciel ou de l'application (si pertinent)	

Objectifs poursuivis

Décrivez clairement l'objet du traitement de données personnelles et ses fonctionnalités.

Le logiciel ... permet le suivi des patients du cabinet. Il sert à mon activité de prévention, de diagnostic et de soins et à gérer le cabinet. Il permet les actions suivantes :

- la gestion des rendez-vous ;
- la gestion des dossiers médicaux ;
- l'édition des ordonnances ;
- l'envoi de courriers aux confrères ;
- l'établissement et la télétransmission des feuilles de soins.

Catégories de personnes concernées

Listez les différents types de personnes dont vous collectez ou utilisez les données.

1. Patients
2. Professionnels de santé
- 3 Le cas échéant, famille du patient
4.

Catégories de données collectées

Listez les différentes données traitées

- Etat-civil, identité, données d'identification, images (nom, prénom, adresse, photographie, date et lieu de naissance, etc.)
- Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)

Si nécessaire à la prise en charge du patient

- Vie professionnelle

Profession ou conditions de travail si ces données ont un impact sur la prise en charge médicale

- Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, données bancaires, etc.)

- Données de connexion (adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc.)

- Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, ...)

- Internet (cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience, ...)
- Autres catégories de données (précisez) :

Des données sensibles sont-elles traitées ?

La collecte de certaines données, particulièrement sensibles, est strictement encadrée par le RGPD et requiert une vigilance particulière. Il s'agit des données révélant l'origine prétendument raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale des personnes, des données génétiques et biométriques, des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle des personnes, des données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions, ainsi que du numéro d'identification national unique (NIR ou numéro de sécurité sociale).

Oui Non

Si oui, lesquelles ? : Données de santé

Durées de conservation des catégories de données

Combien de temps conservez-vous ces informations ?

20 jours mois ans

Autre durée :

Si vous ne pouvez pas indiquer une durée chiffrée, précisez les critères utilisés pour déterminer le délai d'effacement (par exemple, 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle).

Si les catégories de données ne sont pas soumises aux mêmes durées de conservation, ces différentes durées doivent apparaître dans le registre.

Catégories de destinataires des données

Destinataires internes

1. Secrétaire médical
2.

Organismes externes

1. Sécurité sociale
2. Professionnels de santé intervenant dans la prise en charge
3.

Sous-traitants

(Exemples : hébergeurs, prestataires et maintenance informatiques, etc.)

1. Éditeur de logiciel Diocèse s'il assure une prestation de maintenance informatique ou d'hébergement de données de santé
2.

Transferts des données hors UE

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union européenne ?

Oui Non

Si oui, vers quel(s) pays :

Dans des situations particulières (transfert vers un pays tiers non couvert par une décision

d'adéquation de la Commission européenne, et sans les garanties mentionnées aux articles 46 et 47 du RGPD), des garanties spécifiques devront être prévues et documentées dans le registre (article 49 du RGPD). Consultez le site de la CNIL.

Mesures de sécurité

Décrivez les mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données. Le niveau de sécurité doit être adapté aux risques soulevés par le traitement. Les exemples suivants constituent des garanties de base à prévoir et peuvent devoir être complétés. Si vous ne disposez pas ces informations, demandez à votre éditeur de logiciel.

X Contrôle d'accès des utilisateurs

Décrivez les mesures : Accès avec CPS par le Dr. X et accès spécifique pour le secrétaire médical avec CPE

.....

X Mesures de traçabilité

Précisez la nature des traces (exemple : journalisation des accès des utilisateurs), les données enregistrées (exemple : identifiant, date et heure de connexion, etc.) et leur durée de conservation :

Journalisation des accès des utilisateurs sur 6 mois avec conservation des identifiants, date et heure de connexion, durée de connexion et documents ou dossiers consultés

.....

X Mesures de protection des logiciels

(antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.)

Décrivez les mesures :

Installation d'antivirus et de pare-feu

X Sauvegarde des données

Décrivez les modalités : Données sauvegardées hebdomadairement sur un serveur distinct

X Chiffrement des données

Décrivez les mesures (exemple : site accessible en https, utilisation de TLS, etc.) :

Le logiciel chiffre les données contenues.

X Contrôle des sous-traitants

Décrivez les modalités : Vérification des engagements pris par le sous-traitant relativement à la sécurité des données dans le cadre du contrat de sous-traitance...

.....

Autres mesures :

.....